

LES AMIS DE



COMITE D'HONNEUR

Comtesse **Andrée DE JONGH** fondatrice
du réseau **COMÈTE "Dédée"** (†)

Jean-François NOTHOMB "Franco" (†)

Micheline UGEUX "Michou" - **Andrée**

ANTOINE-DUMONT "Nadine" - **Janine**

DE GREEF Robert et Yvonne LAPEYRE (†)

- **Joséphine CASTET "Fifine"** - **Lucienne**

SABOULARD - DASSIE "Lulu"

Organisation

Association "les Amis du Réseau Comète"

RANDONNEE COMÈTE AU PAYS BASQUE

17^{ème} édition

les 9, 10, et 11 septembre 2016

**Marche commémorative de Anglet-Sutar à Arizkun (Vallée du Bastan - Navarre)
sur les chemins empruntés par les passeurs du Réseau Comète et les aviateurs
alliés durant la 2^{ème} guerre mondiale**

IMPORTANT

Ce programme concerne tout le monde. Par contre, les marcheurs devront notamment se procurer leurs propres victuailles ou casse-croûtes pour les 2 jours de randonnée.

Tous les départs de bus se font à partir de BAYONNE et ANGLET.

Pour Raison de Sécurité, les organisateurs limitent le nombre de participants à 120 personnes. Les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de leurs réception.

La CARTE de MEMBRE COMETE 2017 est au tarif de 15€. Elle est à régler avec votre inscription.

Renseignements auprès de:

- Président & Siège: Jean DASSIE à Anglet : [jedassie@numericable .fr](mailto:jedassie@numericable.fr)
Secrétaire: Jean-Marc BELIN à Anglet: jemanobelin@orange.fr
- Espagne: Juan-Carlos JIMENEZ de ABERASTURI: jcaberasturi@gmail.com
Mikel IRASUEGI: m.irasuegi@gmail.com

INSCRIPTIONS uniquement auprès du TRESORIER

(Bulletin d'inscription individuel + paiement)
(voir le Bulletin d'Inscription individuel du programme Anglet-Sutar-Arizkun en 2^e pièce jointe)

Hubert KIRSCHHOFFER: hubert.kirsch@wanadoo.fr
1bis avenue de Montbrun, 64600-Anglet, France.
Tél: 05 59 42 08 16.

PROGRAMME

Jeudi 8 septembre 2016

Arrivée des délégations étrangères.

20:00: Accueil informel par une délégation du Comité "Les Amis du Réseau Comete" au restaurant LE BAR du theatre, 14 Place de la Liberté. 64100 Bayonne (05 59 25 57 42)

Vendredi 9 septembre 2016

10h45: Départ du bus (54 places) depuis BAYONNE (rue Thiers – face au parking De Gaulle – dernière la Mairie), puis arrêt rue Amédée Dufourg (devant la Mairie) à ANGLET.

11h00: Rassemblement et cérémonie de recueillement au **Mt. aux Morts de Saint-Jean-de-Luz** avec dépôt de gerbes, en présence des Elus.

11h15: Vin d'honneur à l'hôtel de ville de St Jean de Luz.

12h30: Repas libre (paiement individuel) sur Saint-Jean-de-Luz.

15h30: Départ du bus pour Bayonne.

16h30: Rendez-vous devant du cimetière de Saint-Léon à Bayonne et recueillement devant la tombe d'**Edouard et Cyprienne Dassié** ainsi que « **Lulu** » **SABOULARD**.

17h30: Rendez-vous devant la **RESIDENCE COMETE** (ex Villa Voisin) avec prise de parole et Souvenir, rue du Marquis Casa de Argudin à Anglet.

18h30: Cérémonie au monument aux Morts d'Anglet, rue Albert le Barillier.

19h00: Rassemblement sur le Parvis de la Mairie d'Anglet face à la plaque commémorative et discours de Claude OLIVE, Maire d'Anglet et de Jean DASSIE, Président des "Amis du Réseau COMETE". Vin d'honneur dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

20h15: Repas amical en commun au Restaurant L'AVANT SCENE place Quintaou à ANGLET.

22h30: Retour sur le divers HEBERGEMENTS sur Anglet et Bayonne. Fin des prestations.

Samedi 10 septembre 2016

8h00: Départ du bus (54 places) depuis BAYONNE (*rue Thiers – face au parking De Gaulle – dernière la Mairie*), puis arrêt rue Amédée Dufourg (*devant la Mairie*) à ANGLET.

8h30: Arrivée à Anglet-Sutar, et départ des marcheurs. (*chaussures légères – marche su goudron*) Visite sur LARRESSORE d'un fabricant de MAKILA (*9h30 précise*) pour les Vétérans et tous le Suiveurs. Arrêt marcheurs à Ustarritz pour pause, offerte par la Mairie (*vers 11h*). Après la pause le bus transfère tout le monde vers le Pont du Diable.

13h00: Au « Pont du DIABLE » de LARRESSORE, Inauguration du lieu de mémoire par Mr. Le Maire et visite de la Maison des Passeurs à « Mandochineko Borda » et retour au Pont du Diable, pour un apéritif général offert par la Mairie.

14h40: Départ du BUS et des voitures des régionaux en direction d'ESPELETTE.

15h00: BUFFET en commun chez ACCOCEBERRY. (*Serf Service*)

18h30: Cérémonie au Monument aux Morts à la mémoire des Passeurs du Secteur.

19h00: Cérémonie au Monument aux Morts à la mémoire des Passeurs du Secteur: Vin d'Honneur offert par le Maire d'ESPELETTE, et vers 19h45, Retour du bus (*marcheurs, vétérans et suiveurs*) sur les hébergements à Bayonne et Anglet.

Dimanche 11 septembre 2016

7h30: Départ du bus (*54 places*) depuis BAYONNE (*rue Thiers – face au parking De Gaulle – dernière la Mairie*), puis arrêt rue Amédée Dufourg (*devant la Mairie*) à ANGLET de tous les Marcheurs, direction du col d'OTXONDO en Navarre. (*attention 5h de terrain difficile – prévoir chaussures de montagne*) Retour du bus (*54 places*) sur Bayonne/Anglet pour récupérer les vétérans et suiveurs.

8h00: Arrivée au parking du Col d'Otxondo (+ 4 kms sur rte Napoléon), puis transfert en mini-bus (22 places) et certains véhicules des locaux vers Lauzeta. (8h15= début navette mini-bus). Démarrage de la rondonnée, descente & visite de la mythique maison JAURIKO BORDA. Demi-tour, chemin de Napoléon, Lizartzu, Antsestegi, Ojonxilo, vieux chemin d'Otxondo-Gorramendi jusqu'au col d'Izulegi. Descente à droite sur Kanttorreneko Borda, ensuite vers Dorrekoborda et finir à Amaïur. Retour sur la place de l'église de Maya del Bastan. **Le mini-bus récupère les marcheurs fatigués, direction le lieu de repas à ARIZKUN.**

10h30: Départ du bus (*54 places*) depuis le centre de BAYONNE, puis ANGLET avec tous les Vétérans et Suiveurs, direction des villages de ZUGARRAMURDI et d'URDAX (*avec visite des lieux*) puis direction d'ARIZKUN, afin de retrouver tous les marcheurs.

15h00: Rencontre des vétérans et suiveurs avec les marcheurs à ARIZKUN, et repas pour tous les participants chez ASADOR ORDOKI.

18h30: Retour de tous les participants avec les 2 bus (22 et 54 places), ainsi qu'avec les véhicules des locaux présents, sur les Hébergements à Bayonne/Anglet. Fin de la Commémoration 2016

Note bene: Pour une vision plus complète des Itinéraires utilisés par Comète, merci de regarder notre blog : cometepaysbasque.blogspot.fr

ORGANISATION

Afin d'assurer le bon déroulement du week-end, il est prévu un autocar pour les participants de façon à assurer leur acheminement aux points de départ de nos 3 jours de commémoration, ainsi que de leur retour. De plus, il est très important, afin que votre séjour soit parfait, que nous connaissions le nombre de participants précis pour les 3 repas:

- *Vendredi 09/09 à Anglet
- *Samedi 10/09 chez ACCOCEBERRI
- *Dimanche 11/09 en NAVARRE

TRES IMPORTANT

A cet effet, il est demandé de réserver sa place en s'inscrivant avant le:

20 août 2016

Aucune inscription au dérogation ne seront possibles après cette date compte tenu des impératifs de l'organisation. Nous faisons appel à votre compréhension.

TARIFS

- **Formule n°1: 115 euros** pour les 3 jours incluant le repas au Restaurant du vendredi soir, les repas de midi du samedi et du dimanche, ainsi que les transports.
- **Formule n°2: 70 euros** pour les 2 jours incluant le repas de midi du samedi 10/09 et du dimanche 11/09 ainsi que les transports.
- **Formule n°3: 30 euros** pour le samedi 10/09 uniquement, incluant le repas de midi ainsi que les transport en bus.
- **Formule n°4: 40 euros** pour le dimanche 11/09 uniquement, incluant le repas de midi, ainsi que le transport en bus.

Pour les locaux: (*Espagnols et Frontaliers*)

- **Formule n°5: 25 euros** repas du vendredi soir 09/09
- **Formule n°6: 20 euros** repas + Bus Ustaritz Pont du Diable
- **Formule n°7: 30 euros** repas + Mini-bus en Vallée de Bastan

CARTE de MEMBRE 2017: Inchangée au tarif de 15 €

RAPPEL

Les personnes hébergées en-dehors de BAYONNE et d'ANGLET ne pourront pas être prises en charge par les bus.

SUGGESTION HEBERGEMENT 2016

Notre région est une grosse région touristique, et la saison n'est pas terminée en Septembre. Pensez-y et n'attendez pas trop !...Les organisateurs ne prennent pas en charge les réservations hôtelières, chacun étant libre de son choix.

Inscriptions et Renseignements directement auprès des hôteliers.

Possibilités : Résidence hôtelière BELAMBRA ou ANGLET-BIARRITZ-PARME à ANGLET.

Ibis Style « Loustau » ou Hôtel des Arceaux à BAYONNE.

Bulletin d'inscription individuel obligatoire

Nom:

Prénom:.....

Adresse:.....

Tél:.....

E-mail:

Localisation de votre HÔTEL:.....à BAYONNE ou ANGLET

Formule n°1: 115€ - n°2: 70€ - n°3: 30€ - n°4: 40€ - n°5: 25€ - n°6: 20€ - n°7: 30€

Souhait adhésion à l'asso : rajouter 15€ pour la Carte de Membre.

MARCHEUR OU NON MARCHEUR = BUS

Merci de cercler la formule choisie ainsi que votre moyen de déplacement.

Règlement à intituler impérativement à: « Les amis du Réseau Comète » avant le 20 Août 2016, à transmettre au trésorier Hubert KIRSCHHOFFER 1bis avenue de Montbrun 64600 – Anglet par :

- Virement bancaire sur le compte bancaire:
Banque Michel Inchauspé 48 boulevard Victor Hugo 64500 – St Jean de Luz – France.
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1795 9000 2885 0220 2690 108 BAMYFR22
- Chèque bancaire payable en France
- Pour ceux Hors Zone Euro: il est possible de payer via PAYPAL dont une fonction est disponible sur notre BLOG, incluant les frais PAYPAL.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de déroulement de la marche et y adhère totalement.

Fait àle2016

INFORMATION IMPORTANTE

Il s'agit d'une marche ne présentant pas de difficulté particulière mais, n'étant pas non plus une simple "balade", elle nécessite toutefois une pratique régulière de la marche en montagne, un équipement approprié (Chaussures de montagne, vêtement de pluie) et le respect des conseils donnés par les organisateurs. Il est conseillé de prévoir un change.

Vous emporterez avec vous un casse-croûte et une provision d'eau suffisante, des fruits secs ou barres vitaminées pour les éventuels « coup de pompe » ou autres « petits creux ». De plus, chaque marcheur participe à la randonnée sous sa propre responsabilité et devra avoir sa propre couverture d'assurance.

Les organisateurs ne seront en rien tenus responsables.